

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC À TITRE

Commune : _____ Référence dossier : _____

Demandeur :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Objet de la demande :

Type d'occupation : _____

Lieu précis d'occupation : _____

Surface approximative occupée : _____

Durée de l'occupation :

Date de début : _____

Date de fin : _____

Article 1 – Objet de l'autorisation

La présente autorisation permet au titulaire d'occuper le domaine public communal à des fins strictement conformes à la demande exprimée et dans les limites fixées par la municipalité.

Article 2 – Conditions d'occupation

Le bénéficiaire s'engage à respecter les règles d'utilisation du domaine public, à ne pas entraver la circulation, et à maintenir les lieux propres et en bon état.

Article 3 – Responsabilité

Le titulaire assume l'entière responsabilité civile et pénale liée à son occupation et s'engage à souscrire les assurances nécessaires couvrant les risques liés à cette occupation.

Article 4 – Durée et renouvellement

Cette autorisation est accordée pour la durée mentionnée. Tout renouvellement ou modification devra faire l'objet d'une nouvelle demande.

Article 5 – Résiliation

L'autorité municipale se réserve le droit de retirer l'autorisation à tout moment en cas de non-respect des conditions ou d'intérêt public impérieux.

Article 6 – Taxe et redevance

Le bénéficiaire s'acquitte des redevances ou taxes afférentes à l'occupation conformément aux tarifs en vigueur.

Article 7 – Dispositions finales

La présente autorisation ne confère aucun droit de propriété sur le domaine public et est soumise à la

réglementation en vigueur en France.

LE DEMANDEUR

LE MAIRE / L'AGENT DÉLÉGUÉ

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://lettre-modeles.com/autorisation-d-occupation-du-domaine-public-a-titre/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://lettre-modeles.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.